



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE MONTPELLIER

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Montpellier, tenue à la mairie le 19 septembre 2016 à 8 h et à laquelle sont présents les membres du conseil :

Monsieur Bernard Riopel
Madame Diane Thibault
Monsieur Michel Harrisson

Monsieur Guy Pelletier
Monsieur Jean-Guy Périard
Madame Valérie Pelletier

Formant quorum sous la présidence du maire Monsieur Stéphane Séguin.

Est également présente la directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Manon Lanthier.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Constatation de l'avis de convocation;
3. Adoption de l'ordre du jour;
4. Demande de financement au Ministère de la Famille dans le cadre du programme de soutien aux Politiques familiales municipales 2016;
5. Questions du public;
6. Levée de l'assemblée.



1. Ouverture de l'assemblée

Après un moment de réflexion, Monsieur Stéphane Séguin, maire, déclare la séance ouverte.

2. Constatation de l'avis de convocation

Madame Manon Lanthier, directrice générale et secrétaire-trésorière, signifie qu'un avis de convocation a été remis à tous les membres du conseil tel que requis par la Loi.

3. Adoption de l'ordre du jour

2016-09-270

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil déclarent avoir lu et renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Madame Diane Thibault

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

4. Demande de financement au Ministère de la Famille dans le cadre du programme de soutien aux Politiques familiales municipales 2016;

2016-09-271

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite se joindre au groupe de la MRC de Papineau concernant la demande de subvention pour la mise à jour de la Politique familiale municipale (PFM) pour un montant de deux mille cinq cents dollars (2 500 \$);

CONSIDÉRANT QUE la résolution 2016-08-224 concernait une demande individuelle dans ce même dossier;

CONSIDÉRANT QU'en adoptant une Politique familiale municipale (PFM) et un plan d'action en faveur des familles, la municipalité de Montpellier veut se doter d'outils pour développer le réflexe «Penser famille-agir famille», créer des environnements favorables aux familles et adapter les services municipaux à leur réalité et leurs besoins;



CONSIDÉRANT l'importance que la municipalité de Montpellier attache à la création de milieux de vie inclusifs, bienveillants et sécuritaires propices à attirer et retenir les familles sur son territoire;

CONSIDÉRANT QU'un montant de onze mille deux cent vingt-cinq dollars (11 225 \$) est disponible à la réserve de la Politique familiale;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Michel Harrisson;

ET RÉSOLU QUE le préambule soit partie intégrante à la présente résolution;

QUE le conseil abroge la résolution 2016-08-224;

QUE le conseil confirme la désignation de Madame Valérie Pelletier, conseillère responsable des questions familles et aînés (RQFA) et comme responsable du projet de mise à jour;

QUE ce conseil autorise Madame Valérie Pelletier, conseillère, à présenter une demande de subvention au montant de deux mille cinq cents dollars (2 500 \$) conjointement avec la MRC de Papineau pour et au nom de la municipalité de Montpellier auprès du Ministère de la Famille pour la mise à jour de la Politique familiale municipale (PFM);

QUE ce conseil autorise Madame Manon Lanthier, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer le protocole d'entente à intervenir entre le ministère et la Municipalité pour le versement de la subvention et tout autre document relatif au projet financé;

QUE ce conseil s'engage à payer la différence entre le montant de la subvention et le coût réel du projet estimé à plus ou moins cinq mille dollars (5 000 \$) à même les fonds de la réserve de la Politique familiale;



ET QUE Madame Manon Lanthier, directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à effectuer le transfert budgétaire suivant :

| Montant | Du poste | Description | Au poste | Description |
|-----------|----------|---|--------------|--------------------------------|
| 11 225 \$ | 59 13151 | Excédent affecté Politique familiale | 02 59000 999 | Autres –Politique familiale |

Adoptée à l'unanimité.

5. Questions du public

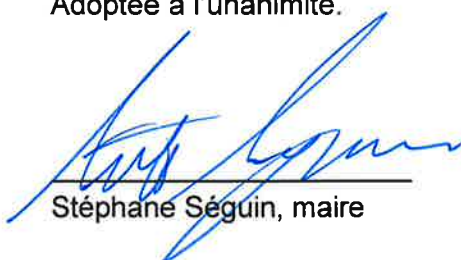
6. Levée de l'assemblée

2016-09-272

Il est proposé par Madame Diane Thibault

ET RÉSOLU QUE l'assemblée soit levée à 8 h 04.

Adoptée à l'unanimité.


Stéphane Séguin, maire


Manon Lanthier, directrice générale et
secrétaire-trésorière

Prendre note que le genre masculin inclut le genre féminin, pour fin de simplification.